

BAREME DES HONORAIRES

applicable au 01/01/2017

HONORAIRES DE GESTION & LOCATION

A LA CHARGE DU MANDANT

GESTION LOCATIVE

8,5% ht soit 10,2% ttc

Base: sommes encaissées hors dépôt de garantie

LOCATION - Meublé (long terme)

Régie par le droit commun

6% ht soit 7,2% ttc

Base: loyer charges comprises sur la période de location

Régi par la loi du 6 juillet 1989

Entremise et négociation: 4% ht soit 4,8% ttc

Visite / Constitution du dossier / Rédaction de bail: 12€ ttc/M² de surface habitable

Etat des lieux d'entrée: 3€ ttc/M² de surface habitable

Honoraires globaux ttc plafonnés à 1 mois de Loyer charges comprises

LOCATION & GESTION - Meublé touristique

12,5% ht soit 15% ttc

Base: loyer sur la période de location

RECHERCHE DE LOCATAIRE / MISE EN RELATION

4% ht soit 4,8% ttc

Base: loyer sur la période de location

A LA CHARGE DU LOCATAIRE

LOCATION MEUBLEE TOURISTIQUE

Honoraires de location: 30% ttc du loyer global de la période de location

Ménage de sortie: 30€ttc/heure

Fourniture linge de lit: 15€ttc/ lit

LOCATION MEUBLEE NON TOURISTIQUE

Régie par le droit commun

8,5% ht soit 10,2% ttc

Base: loyer charges comprises sur la période de location

Régie par la loi du 6 juillet 1989

Visite / Constitution du dossier / Rédaction de bail: 12€ ttc/M² de surface habitable

Etat des lieux d'entrée: 3€ ttc/M² de surface habitable

GESTION LOCATIVE

Encaissement des loyers

Edition des quittances

Edition des comptes rendus de gestion

Gestion des travaux d'urgence

Gestion des sinistres

Procédures de recouvrement

Interface complète avec le locataire

Réalisation des diagnostics techniques

LOCATION

Visite et estimation du loyer

Réalisation d'un reportage photo

Mie en publicité sur les supports de

communication

Visites

Entremise et négociation

Constitution et validation des dossiers

Rédaction du bail et documents annexes

Réalisations des état des lieux Entrée/Sortie

RECHERCHE DE LOCATAIRE

Réalisation d'un reportage photo

Mie en publicité sur les supports de communication

Visites

Entremise et négociation

HONORAIRES DE VENTE

A LA CHARGE DU VENDEUR OU DE L'ACQUEREUR

Nos appartements sont proposés honoraires ttc d'agence inclus.

Les honoraires peuvent être à la charge du vendeur ou de l'acquéreur en fonction des prescriptions du mandat et tel qu'indiqué sur chaque annonce dans les proportions suivantes:

**Montant de transaction
hors honoraires**

jusqu'à 150 000€

Jusqu'à 250 000€

Jusqu'à 350 000€

Supérieur à 350 000€

**Pourcentage d'honoraires ttc
en sus**

8%

7%

6%

5%

Tous les honoraires sont au taux de TVA en vigueur applicable de 20%